

L'Évangile universel à l'œuvre

Roy H. Lanier, Jr.

Il était difficile pour les descendants d'Abraham de mettre de côté la loi de Moïse. Il fallait des changements majeurs pour ne plus se préoccuper des fêtes, des sacrifices, des rites, des règles alimentaires et de la vie personnelle. L'un des changements les plus désagréables pour les Juifs consistait à considérer que les païens, les non-Juifs, étaient au même niveau qu'eux dans tous les domaines.

Le fait que les Juifs n'avaient pas utilisé la loi à bon escient rendait ces changements particulièrement difficiles. Dieu n'avait pas conçu la loi afin que les Juifs deviennent des gens rigides, légalistes, avec des préjugés raciaux ou le sentiment d'être justes par eux-mêmes. Cependant, il n'est pas difficile de constater ces attitudes dans les reproches sévères que Jésus adresse au cours de son ministère aux Juifs qui étaient hypocrites et convaincus de leur propre justice. En Matthieu 23, Jésus décrit à sept reprises par le mot "malheur" la condition des scribes et des pharisiens. Tout en annonçant ces "malheurs", Jésus les appelle chaque fois "hypocrites" sauf quand il les décrit comme des conducteurs aveugles (v. 16).

Ces chefs religieux faisaient un mauvais usage de la loi en croyant qu'ils pouvaient être justes devant Dieu en suivant cette loi. Paul se sentait le cœur brisé face à leur condition (Rm 9.1-5). Il admire le zèle des dirigeants religieux juifs mais il s'oppose à leur volonté d'établir leur propre justice devant Dieu par l'observation de la loi (Rm 10.1-4). Les Juifs adoptèrent des atti-

tudes erronées et finirent par croire que la promesse du Messie n'était qu'à leur avantage personnel. Ils croyaient que seuls les descendants d'Abraham étaient destinés à être sauvés et que les païens ne pourraient jamais recevoir la grâce de Dieu. Ils croyaient que les païens ne valaient pas mieux que des chiens.

Ce nationalisme radical et sans fondement des Juifs du premier siècle avait fait d'eux des gens satisfaits d'eux-mêmes et de leur propre justice, des gens d'une étroitesse d'esprit rarement égalée dans l'histoire humaine. Ce problème de fond apparaît régulièrement à travers le récit du livre des Actes.

En ce qui concerne l'étroitesse d'esprit, les apôtres souffraient eux-mêmes d'aveuglement spirituel. En général, les apôtres n'avaient pas compris les affirmations bibliques inspirées selon lesquelles les païens devaient jouir du salut. Lorsque Jésus donne pour mission aux apôtres de prêcher "la bonne nouvelle à toute la création" (Mc 16.15), ils comprennent qu'ils doivent annoncer "la bonne nouvelle à tous les Juifs de la création." Lorsque Jésus leur dit qu'ils doivent "faire de toutes les nations des disciples" (Mt 28.19), pour eux cela signifie qu'ils doivent "faire des Juifs de toutes les nations des disciples". Au jour de la Pentecôte, l'apôtre Pierre annonce que la promesse n'est pas seulement destinée à ceux qui sont présents mais aussi à "tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera" (Ac 2.39). Tout en prêchant cela Pierre et les apôtres qui

l'entendirent ont peut-être pensé qu'il s'agissait d'une promesse destinée à tous les Juifs qui étaient au loin. Par conséquent, même en ce grand jour de la Pentecôte relaté en Actes 2, les apôtres n'avaient toujours pas l'intention d'offrir la grâce de l'Évangile aux païens.

Par la suite, Pierre est au portique de Salomon où il prêche que l'alliance et les promesses faites à Abraham étaient pour "toutes les familles de la terre bénies en ta descendance" (Ac 3.25). Le Juif qui était étroit d'esprit comprenait peut-être cette parole comme s'appliquant à toutes les familles juives de la terre, mais Dieu avait en vue toutes les familles de la terre, indépendamment de leur race.

Lorsque Saul se convertit, il est baptisé par Ananias qui apprend comment Saul devra "porter mon nom [Jésus] devant les nations" (Ac 9.15). Saul s'est converti environ quatre années après le début de l'Église et l'on pourrait penser qu'Ananias avait fait part aux autres de ce message de Dieu. Il est surprenant que les apôtres et chrétiens d'origine juive aient négligé aussi longtemps ce fait important.

Avant que les apôtres n'offrent l'Évangile aux païens il fallut encore quelques années et plusieurs miracles. Pierre fut convaincu de se rendre chez Corneille, un centurion romain, mais il avait fallu encore d'autres révélations et miracles accordés par Dieu pour cette première conversion d'un païen (Actes 10). Même à cette occasion l'apôtre Pierre fut sévèrement critiqué et dut défendre son comportement devant ses frères chrétiens, qui portaient le même préjugé d'ordre racial (Ac 11.1-18). La révélation de la vérité divine quant à ce problème est au cœur de l'étude du livre des Actes.

UNE ATTITUDE UNIVERSELLE

L'époque en question

La plupart des calculs qui ont été effectués situent les événements du jour de la Pentecôte décrits en Actes 2 en l'an 33 après J.-C. Les commentateurs situent la conversion de Corneille (Actes 10) aux environs de 38-40 après J.-C. La question des païens et de la circoncision n'a pas cessé de provoquer des remous jusqu'aux réunions qui eurent lieu à Jérusalem (Actes 15) et que les commentateurs situent en 51 après J.-C.

Il fallut donc une vingtaine d'années — deux

décennies ! — pour que les souffrances et les attitudes mauvaises entre races soient résolues parmi ces chrétiens. Cela pourrait surprendre lorsqu'on considère que les apôtres étaient inspirés par l'Esprit-Saint. Mais l'inspiration venant de Dieu ne changeait pas nécessairement des attitudes bien enracinées. Les préjugés et les attitudes des apôtres furent graduellement changés par la compréhension des vérités données par Dieu.

Le changement en question

Le livre des Actes décrit quatre attitudes distinctes. Premièrement, les premiers chrétiens avaient une attitude qui pourrait être décrite de la manière suivante : "C'est formidable que nous soyons hébreux et que nous ayons Jésus pour notre propre Messie !" (on trouve cette attitude en Actes 1 à 7).

La deuxième attitude pourrait être décrite ainsi : "Nous voulons bien accepter l'idée de prêcher aux prosélytes du judaïsme de la Samarie, mais sans trop d'enthousiasme" (on trouve cela en Actes 8).

Puis, il y a une troisième attitude extrêmement conservatrice qui pourrait être décrite ainsi : "Pierre, comment peux-tu baptiser un païen ? Dieu veut peut-être bien l'accepter, ainsi que sa famille, mais ils doivent accepter d'être circoncis" (on trouve cela en Actes 10 à 14).

Enfin, une quatrième attitude qui est la seule juste et acceptable, dit : "A présent, nous comprenons que Christ est mort pour tous les hommes et nous annoncerons donc l'Évangile à tout homme" (on trouve cette attitude en Actes 15 à 28). L'Évangile s'est répandu universellement uniquement quand les chrétiens adoptèrent cette quatrième attitude.

UNE PREDICATION UNIVERSELLE

Les apôtres n'ont prêché qu'aux Juifs et aux prosélytes du judaïsme, jusqu'au jour où eut lieu un tournant décisif, en l'occurrence la conversion de Corneille (Ac 10.1-4). Il était un soldat de l'Empire romain mais un homme exceptionnel. Il était pieux, craignait Dieu, était généreux, était un homme de prière. En outre, ses serviteurs attestaient qu'il était un homme juste, qui craignait Dieu et était respecté de la nation juive (v. 22). D'une certaine manière il avait

une relation personnelle avec Dieu, mais sans être un chrétien.

Dans l'histoire de Corneille, relatée en Actes 10, quatre miracles sont relatés. Tout d'abord, un ange apparaît à Corneille et lui demande de faire venir le prédicateur Pierre (Ac 10.3-7). En second lieu, Pierre voit en vision des animaux placés sur une grande nappe qui descend du ciel (vs. 9-16). Cette nappe descendit à trois reprises et la voix demanda à Pierre de tuer et de manger. Mais il y avait des animaux déclarés impurs selon la loi et Pierre refusa de tuer et de manger. Le troisième miracle eut lieu lorsque les serviteurs de Corneille vinrent chercher Pierre et que l'Esprit-Saint ordonna à l'apôtre de les suivre (vs. 17-20). Lors du quatrième miracle, le Saint-Esprit vint sur Corneille et ceux de sa maison et les fit parler en langues des merveilles de Dieu (vs. 44-46).

Ces miracles n'avaient pas le pouvoir de procurer la rémission des péchés pour Corneille ou ceux de sa maison. Ils ne pouvaient produire la nouvelle naissance dans la vie de ces hommes et femmes. Voyons de près ce que ces miracles ont accompli. Premièrement, lorsque l'ange apparaît à Corneille, ce dernier fait venir Pierre, le prédicateur de l'Évangile. Corneille lui dit qu'il est prêt, ainsi que ceux de sa maison, à entendre ce que Dieu commande (v. 33). Plus tard, Pierre doit se défendre devant des frères qui l'accusent et il raconte comment Corneille reçut l'ordre de Dieu de faire venir un homme qui lui ferait connaître des paroles par lesquelles il serait sauvé (Ac 11.13-14). On doit en conclure qu'à ce moment-là Corneille n'était pas sauvé et qu'il savait qu'un enseignant de Dieu viendrait lui faire connaître la volonté de Dieu. De plus, la nappe qui descendit trois fois devant Pierre n'a pas non plus sauvé Corneille, mais elle a contribué à la venue d'un prédicateur avec les serviteurs de Corneille. Avec le troisième miracle, le Saint-Esprit dit à Pierre d'accompagner ces serviteurs et le persuada de se rendre à Césarée. Le quatrième miracle et la venue du Saint-Esprit n'a pas sauvé Corneille. Il avait pour but de convaincre Pierre et les six frères qui l'accompagnaient que l'offre de l'Évangile pour ces païens était légitime et juste.

Considérons certains faits à propos du parler en langues chez Corneille et ceux de sa maison. Le Saint-Esprit vint sur eux avant qu'ils ne

connaissent Jésus, le Fils de Dieu. Pierre dit que cela eut lieu "lorsque je me mis à parler", par conséquent avant qu'il n'ait eu le temps de leur parler de Jésus (Ac 11.15). Puis, des paroles devaient être annoncées pour sauver Corneille ; tant que ces paroles n'étaient pas annoncées ce dernier ne pouvait pas recevoir le pardon des péchés (Ac 11.14). Le Saint-Esprit vint sur Corneille avant l'annonce de ces paroles ; par conséquent le salut ne fut pas accordé avant. La venue de l'Esprit sur Corneille a encouragé Pierre dans sa décision d'annoncer l'Évangile à des païens. Il se souvint alors comment lui-même et les apôtres avaient reçu le baptême du Saint-Esprit et il comprit que ce baptême du Saint-Esprit accordé à la maison de Corneille démontrait l'approbation divine de ce qui se passait alors (Ac 11.16-17).

En fin de compte, Pierre commanda aux auditeurs païens qu'ils soient baptisés "au nom de Jésus-Christ" (Ac 10.48). Il s'agissait du même baptême prêché par Pierre huit ou dix années auparavant aux foules de Jérusalem pendant le jour de la Pentecôte en Actes 2. Être baptisé "au nom" de quelqu'un veut dire être baptisé par son autorité. Pierre pratiquait le même baptême car les deux étaient par l'autorité de Jésus-Christ. Le jour de la Pentecôte, l'apôtre avait annoncé qu'il s'agissait d'un baptême "pour la rémission des péchés" (Ac 2.38). Cela étant vrai, les péchés de Corneille et ceux de sa maison n'étaient pas remis avant leur baptême dans le Christ. La venue de l'Esprit se situait avant leur baptême et ne procurait pas, dans ce cas, le salut à cette famille.

Cette façon de comprendre le baptême s'accorde avec les autres exemples de baptêmes dans les Actes et s'accorde avec les doctrines relatives au baptême. Même Saul de Tarse reçut l'ordre suivant : "Lève-toi, sois baptisé et lavé de tes péchés" (Ac 22.16). Paul décrit la nouvelle vie qui est une véritable résurrection lorsqu'on sort des eaux du baptême (Rm 6.3-4). Dans ce contexte, Paul rappelle qu'en obéissant à cette règle de doctrine, l'homme est libéré de son péché (Rm 6.17-18). Parmi les doctrines de la Bible, celle du baptême est une des moins bien comprises. C'est peut-être l'un des derniers tests donnés par Dieu à ceux qui croient. Ceux qui croient et se repentent ont-ils suffisamment de foi pour se soumettre au baptême qui n'a peut-

être pour eux aucun sens ?

CONCLUSION

Le salut est offert universellement à tous les être humains. Dieu a pourvu à ce salut par le sacrifice de son Fils. Assurément, le salut par la grâce de Dieu a été "manifesté" pour tous les hommes (Tt 2.11). Mais chaque individu doit personnellement accepter ce don qui lui est présenté.

En raison de l'ignorance, de l'orgueil, des préjugés et du nationalisme des Juifs de l'époque de Jésus, il fallut deux décennies avant que ne soit réglée la question de savoir si d'autres races pouvaient être au service du Messie. Les antagonismes qui existaient entre les races avaient du mal à disparaître, même au sein de l'Eglise.

De nos jours le problème qui caractérise les chrétiens n'est peut-être pas tout d'abord celui des conflits raciaux, mais c'est sans doute l'apathie et le manque de compréhension de la

grande mission donnée par Jésus. Il a donné l'ordre à ses apôtres de prêcher à toutes les nations, d'aller dans le monde entier, ce qui est la responsabilité continue des chrétiens de toutes les générations. Est-ce que cela signifie que depuis le jour de la Pentecôte jusqu'au jour du jugement l'Évangile doit être annoncé au moins une fois à chaque nation ? Nullement ! Cela signifie que l'Évangile doit être prêché au monde entier par chaque génération et cela de manière répétitive.

Ceux qui vivent aujourd'hui ne peuvent prêcher aux générations du passé ou à celles de l'avenir. La génération actuelle est la seule à laquelle ils peuvent prêcher. L'ordre divin de répandre l'Évangile sur toute la terre est toujours vrai et vital de nos jours. L'Évangile est pour tous. Mais le monde d'aujourd'hui n'entendra jamais la bonne nouvelle de la grâce de Dieu tant qu'elle n'est pas répandue par les chrétiens qui sont vivants actuellement. ◆

© VERITE POUR AUJOURD'HUI, 1997, 2006
Tous Droits Réservés